

<https://www.snetap-fsu.fr/Se-faire-entendre-maintenant.html>



Se faire entendre : maintenant

!

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -

Date de mise en ligne : mercredi 24 septembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

En ouverture de ce [CSN](#), il nous revient d'apporter un mot de soutien et solidarité à notre collègue enseignante et aux deux élèves attaqués au couteau au lycée agricole d'Antibes et de leur souhaiter un bon rétablissement. Avant de traiter plus au fond ce sujet, le CSN adresse donc un message de soutien et de solidarité à toute la communauté éducative.

1. Quelques éléments de contexte*

[D'un point de vue international : une dette humaine qui s'accumule \(cliquer pour dérouler\)](#)

Léon Bourgeois concevait la solidarité comme une dette de chacun"e envers toutes et tous. Cet homme politique français, influent sous la troisième République, a grandement contribué par son activité diplomatique à la naissance de la Société des nations, qu'il préside dès 1919. Ardent défenseur de la fraternité humaine, donc tant de la paix que de la solidarité, il est lauréat en 1920 du prix Nobel de la paix.

Plus d'un siècle plus tard, c'est Donald Trump qui aspire, avec ses affidés, à décrocher le prix Nobel... Celui-là même qui, à la tête de la première puissance mondiale, continue pourtant de regarder les Hommes tomber.... d'abord en Ukraine... en se contentant de tweeter son mécontentement, tout en se mettant en scène avec le dictateur Poutine - qui lui poursuit méthodiquement ses provocations à l'égard des pays de l'OTAN à grand renfort d'incursions de drones, voire d'avions dans les espaces aériens polonais, romain ou encore estonien. Et ce même Trump de regretter de ne pas être sur la photo quand Poutine est accueilli, aux côtés de Kim Jong Hun, en grande pompe pour une démonstration de force militaire à Pékin, ce qui acte surtout l'échec de sa politique internationale.

Et il regarde encore et encore les Hommes tomber à Gaza, en accompagnant un régime israélien de droite extrême suprémaciste qui continue de tuer des gazaouis, voire de génocider ce peuple (64 000 morts d'après le récent bilan diffusé par l'ONU dont 31 % d'enfants), y compris en les affamant, tout en ne cachant plus sa volonté d'annexion d'une bande de Gaza présentée en toute indécence comme une future Riviera (80% des habitants sont désormais déplacés, selon la coordinatrice humanitaire de l'ONU). En regard, ce 12 septembre, l'Assemblée générale des Nations unies a franchi un petit pas dans une vaste bataille diplomatique en adoptant à une solide majorité (avec 142 des 193 États membres ayant voté pour, 10 contre et 12 s'étant abstenus) une « déclaration de New York » censée préparer le terrain à la création d'un État palestinien, cela en dépit de l'opposition frontale d'Israël et des États-Unis. Ce texte préparé par la France et l'Arabie saoudite se veut une feuille de route (passant y compris par le désarmement du Hamas) pour les pays qui s'apprêtent à (enfin) reconnaître l'État palestinien, le 22 septembre. Après, le temps presse... au risque de ne reconnaître qu'un cimetière !

L'heure demeure donc plus que jamais à faire entendre les voix de la paix et à arriver à l'imposer. C'est en ce sens que les 100 000 espagnols réunis à Madrid dimanche 14 septembre, ont au prix de la neutralisation de l'étape d'arrivée du tour cycliste d'Espagne fait passer un message citoyen extrêmement puissant, sinon exemplaire ! Et ce qui est suffisamment rare pour le souligner les manifestant"es ont reçu en sus le soutien du Premier Ministre

socialiste en place, celui-ci « ressentant un immense respect pour une société civile qui se mobilise contre l'injustice et défend ses convictions de manière pacifique ». Le 21 septembre prochain soyons au rendez-vous et rejoignons en nombre les marches dans le cadre de la journée internationale pour la paix... à rebours d'une remilitarisation présentée comme inéluctable !

Le CSN mandate nos sections syndicales et nos représentant.es :

" pour inviter les personnels de l'[EAP](#) et du MASA à participer massivement aux marches et rassemblements du 21 septembre à l'occasion de la journée internationale de la paix, journée annuelle de non-violence et de cessez-le-feu, pour le droit des peuples à la paix ;

" pour inciter les agent.es qui sont aussi des citoyen.nes à se porter au soutien et à se faire entendre dans le cadre des initiatives visant à mettre fin au génocide en cours à Gaza.

[D'un point de vue politique : une dette démocratique qui effondre le rapport au politique \(cliquer pour dérouler\)](#)

A rebours de cette mobilisation exemplaire pour la paix à Gaza, ce sont aussi près de 100 000 personnes qui ont défilé à Londres vendredi, mais à l'appel d'un leader d'opinion d'extrême droite, tout juste sortie de prison, préfigurant une internationale anti-immigré.es, qui traduit la gravité du moment, sur fond d'une dette démocratique qui dégrade toujours davantage la confiance dans le politique. Des figures de l'extrême droite française comme européenne étaient invitées et bien présentes, à l'instar d'un Eric Zemmour, qui après l'investiture de Trump, ne rate aucun de ces rendez-vous "inspirants".

Mais alors que la « grenade de la dissolution dégoupillée » par le président Macron n'en finit pas de produire ses effets délétères sur notre vie démocratique, avec un 3ème Premier Ministre (le 5ème en moins de 3 ans) issu d'un parti minoritaire, sans majorité même relative, et visant toujours à tenir le même cap politique macroniste... « quoi qu'il en coûte » ! Irresponsable et de nature à pousser notre république vers l'abîme, le régime des partis ayant de facto fait son retour sur fond de convictions vacillantes et de combinaisons incertaines. Au-delà de la tripartition des votes qui s'est matérialisée à l'issue de cette dissolution précipitée, force est de constater que si le rapport droite-gauche tend à se marquer à nouveau, après l'ère de "l'extrême centre", nous sommes plus que jamais en présence d'une droite dure, installée par celui qui a pourtant été élu pour "faire barrage" et qui estimait dans l'entre-deux tours, manifestement à peu de frais, que "ce vote l'engageait" en 2022... Ainsi, celle-ci sévit au coeur même des dispositifs gouvernementaux successifs, avec la figure de Bruno Retailleau, qui fait jour après jour sauter digues et cordons sanitaires par rapport à l'extrême-droite. Et quant à la gauche, elle demeure en proie à ce que le Président du groupe communiste à l'Assemblée Nationale qualifiait il y a peu lors de la dernière Fête de l'Humanité comme des « divisions inconséquentes ». Pour le moins !

Bref, en ces temps troublés, notre boussole doit demeurer plus que jamais d'une part celle de la lutte contre les inégalités sociales toujours plus criantes, marquées et insupportables et d'autre part contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes qui envahissent les médias comme les réseaux et suintent jusque sur les lieux de travail, voire dans nos salles de cours... C'est en ce sens que le SNETAP porte de façon constante et déterminée un haut niveau d'exigences en matière de respect des valeurs de la République, mais aussi de nécessaire revalorisation salariale de l'ensemble des membres de la communauté de l'enseignement agricole public. Pour ce faire, il continue d'outiller ses sections, fort de l'engagement résolu de la [FSU](#) et de VISA à produire du matériel militant visant à désarmer les discours de haine de plus en plus décomplexés et leur cohorte d'agressions racistes dont le nombre et les formes s'envolent dans notre pays.

[Contexte économique et social : une dette publique qui a bon dos ! \(cliquer pour dérouler\)](#)

Combat sans concession contre l'extrême-droite et combat déterminé pour gagner enfin un vrai changement de modèle économique vont de pair.... car le meilleur terreau pour les idées de haine, du "tous contre tous" est assurément de la misère sociale. Le seul mérite du retour du discours et du compteur de la dette publique c'est de faire tomber les masques, en particulier celui du Rassemblement National qui, ces derniers jours, se retrouve contraint à se positionner publiquement... ici contre la taxation des superprofits et autres impositions sur les plus fortunés de ce pays... là pour l'augmentation des jours de carence... A nous de le faire savoir !

Revenons sur ce discours catastrophiste de la dette publique... Quelques vérités se doivent d'abord d'être rappelées ici car c'est en son nom les attaques les plus basses contre la base commune de notre bien-être et de notre intelligence collective sont justifiées, celle-ci servant classiquement d'excuse à la plus frontale des luttes de classes de la part de ceux qui pompent le travail et se plaignent des assisté-es (le "cancer" de L.Wauquiez) et des pauvres ("qui coûtent un pognon de dingue" d'après E.Macron). Ainsi, tout en se référant aux mêmes chiffres, souvent les mots diffèrent... ainsi, dire que l'État « dépense » produit des effets politiques très différents de dire qu'il « investit ». Et quand on entonne la rengaine du remboursement de la dette (en jouant sciemment la confusion entre remboursement de la dette ou de ses intérêts... ce qui ne dit pas tout à fait la même chose), comme s'il s'agissait de celle contractée par un ménage, alors conformément au dogme libéral, on coupe dans les dépenses de l'Etat : éducation, santé, culture (y compris au niveau de collectivités droitières comme en Pays De La Loire) etc... sans oublier bien sûr les salaires des fonctionnaires ! Mais on coupe aussi dans les recettes : on promet « moins d'impôt » mais ce n'est généralement pas sur les impôts et taxes que la différence s'opère : chacun.e sait que, finalement, taxes et prélèvements sur les ménages pèsent toujours plus lourd. L'essentiel de la baisse des recettes concerne les ménages aisés (avec leurs « niches fiscales ») et les entreprises ("exonérations" de "charges" en lieu et place des "cotisations sociales" ou du versement d'impôts à consentir pour faire nation).

C'est en fait ici une véritable politique de classe qui est à l'oeuvre.

Pour se convaincre des résultats de cette politique, quelques chiffres suffiront :

- les 500 plus grandes fortunes représentaient 6 % du PIB en 1995, contre 20 % à l'arrivée d'EM en 2017 et 42 à 45 % aujourd'hui !
- en 30 ans, les fortunes de ces 500 familles ont été multipliées par 14, quand le patrimoine des français en général a été multiplié au mieux par 5 (chiffres du magazine Challenges) et que le [SMIC](#) lui n'a même pas doublé !
- si on prend le taux d'imposition moyen il s'établit pour les classes populaires à 48 %, à 52% pour les classes moyennes, à 53% pour les classes aisées et à 28 % pour les 0,1 % de milliardaires ! Vous avez dit équité fiscale ?

Ceci étant posé, le retour de la dette, de cette antienne du néolibéralisme, ne revient assurément pas fortuitement, il s'accompagne d'une priorité redonnée au réarmement (seul le budget du ministère des armées est censé faire la culbute avec + 7 milliards d'euros, conformément à la loi de programmation militaire) et pour s'en assurer, si on avait encore un doute, il est une lecture édifiante à savoir celle d'une récente note du commissariat au plan (mai 2025) intitulée « comment financer notre réarmement et nos autres priorités », celle-ci prescrivant, sinon annonçant un certain nombre de purges... au détriment de notre modèle social, de la fonction publique... et même si plusieurs leviers sont censés être mobilisés (afin que les mesures soient quand même "soutenables"), là ce n'est plus de "coups de rabot" qu'il va s'agir de passer ! Quant aux autres priorités, même pas explicitement nommées, on voit à quel rang celles-ci, dont la transition écologique, sont ravalées... Pourtant, on sait qu'en aggravant encore la crise écologique, faute de s'y attaquer par une planification assumée, le mouvement de dérégulation en cours va faire

exploser les comptes publics (et sans doute encore davantage les fortunes privées)... le "mur de la dette" étant aussi un mur d'externalités négatives sanitaires et environnementales... Ainsi, l'assurance maladie est ici vouée à payer l'addition... mais comme le disait Hugo "c'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches" !

Ainsi, sans grande surprise jusque-là, les premières annonces du Premier Ministre macroniste Lecornu (à bail tout aussi précaire que ses prédécesseurs) se font sous contrainte mais se résument encore à cette heure à de la posture... avec l'affichage d'une nécessité de ruptures... En effet, ses premières déclarations se bornent à des concessions minimalistes entre symboles ("privilèges des ministres"), faux-semblants (avec la redécouverte feinte des maisons de santé et de la pénurie de médecins ou encore l'abandon" de mesure non prise ici de la suppression de 2 jours fériés de Bayrou comme celle des 3 jours de carence Barnier) et petites manoeuvres (en "s'adressant de façon moderne et réaliste aux PS, Écologistes et communistes", en faisant le choix d'exclure d'emblée LFI mais tout en assumant le dialogue avec le RN) !

Donc sur le fond, jusque là, aucune volonté de remettre en cause les 210 à 270 milliards d'aides aux entreprises sans contrepartie (on se reportera ici au rapport rendu par le Sénat début juillet ou encore au livre-enquête "Le grand détournement" paru début septembre), dit autrement aucune rupture assumée avec la politique de l'offre dont on a déjà rappelé les effets délétères. Et pourtant, des données objectives devraient conduire à prendre quelques décisions : à savoir que quand l'Etat donne 1 million aux entreprises, en moyenne ce sont 13 emplois qui sont créés par les PME contre seulement 0,6 emploi par les entreprises du CAC 40 !

Tout au plus, amadouer le parti socialiste passerait par un impôt sur les plus riches (mais avec un refus de principe de la taxe Zucman) et a priori en tentant une fois encore d'enjamber la question de la réforme des retraites passée au 49-3 contre l'écrasante majorité des salarié.es et des français.es en général (le tout en espérant que la [CFDT](#), sur ce point, lâche l'intersyndicale à 8 qui s'est reformée).

D'où l'importance majeure, pour ne pas dire l'impératif, à accentuer encore la pression syndicale et citoyenne, la journée du 10 septembre "bloquons tout" ayant lancé de belle manière, n'en déplaise à celles et ceux qui ont tout fait pour le décrédibiliser et faire peur par une doctrine du maintien de l'ordre faisant la part belle à la brutalité policière (y compris vis-à-vis de lycéen.nes manifestant pourtant pacifiquement), le temps de la mobilisation populaire, celle du 18 à l'appel de l'Intersyndicale interprofessionnelle venant marquer un nouvel acte qui s'annonce puissant et qui appellera assurément des suites de haut niveau afin que cette fois celui qui ne voulait rien entendre soit contraint démocratiquement de "faire mouvement" au risque que la crise devienne cette fois une véritable crise de régime !

Le CSN mandate son bureau national et ses sections pour :

- " mobiliser massivement les personnels de l'EAP et du MASA contre la rigueur et l'austérité, pour un autre budget, ce 18 septembre à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle, et en s'inscrivant dès début octobre dans les suites d'un plan d'action clairement inscrit dans la durée afin d'obtenir enfin un changement de cap salutaire en matière de politique économique dans le sens d'une justice sociale et fiscale retrouvée ;

- " poursuivre résolument au sein de notre de nos communautés éducatives le travail de décryptage des discours de haine ou faussement social de l'extrême droite ;

- " pour participer au colloque Extrême Droite et Ecole organisé par la [CGT](#) et la FSU en janvier 2026.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH236/extreme-droite-6fafa.jpg>

- " s'associer aux initiatives dans le cadre des 80 ans de la Sécu.

- Sur le champ environnemental : une dette écologique que d'aucun-es voudraient nier ! cliquer pour dérouler

En quelques mots comme en cent, on pourrait dire : contre la loi Duplomb, la lutte doit continuer. En effet, le SNETAP-FSU a pris une part très active dans les mobilisations contre celle-ci. Le nombre de signatures recueilli en plein été contre cette loi profondément anti-écologique est un signe très encourageant parce qu'il montre combien les citoyen·nes sont capables de se mobiliser pour l'environnement, la santé et une alimentation saine. Même si la censure partielle par le Conseil Constitutionnel est loin de nous satisfaire, soulignons que les sages se sont appuyés sur l'article 1 de la Charte de l'environnement, promulguée en 2005 mais très rarement utilisée. Ils ont censuré l'article 2 qui prévoyait la réintroduction de l'acétamipride, un pesticide jusque là interdit. L'utilisation de ce texte confirme la valeur constitutionnelle de la Charte de l'environnement lui donnant une importance égale à la constitution en tant que telle... Cette décision s'inscrit donc dans un contexte juridique favorable au droit de l'environnement. Les mobilisations ont aussi permis de déclencher un débat sur cette loi, débat très attendu par les partis de gauche et les associations environnementales qui devra avoir lieu à l'Assemblée nationale.

Le 8 septembre, la commission des affaires économiques a nommé comme rapporteuse la députée RN Hélène Laporte, une défenseuse de la loi (des député·es de gauche ont depuis tenté de dédramatiser un peu cette nomination liée à des règles de répartition entre groupes)... Depuis il a bien été confirmé la tenue du débat. Des rapporteur·teuses seront nommé·es par la commission des affaires économiques. En plus de cela le groupe LFI à l'Assemblée nationale a inscrit une proposition de loi d'abrogation de la loi à sa niche parlementaire prévue le 27 novembre. Le groupe Écologiste et Social, a quant à lui également prévu un texte « d'abrogation de la loi Duplomb et de lutte contre la concurrence déloyale en matière de pesticides ». Il reprend le jugement de la cour administrative d'appel de Paris, qui demande que les autorisations de mise sur le marché des pesticides se basent sur les dernières connaissances scientifiques disponibles, ce qui va conduire à un certain nombre de réexamens d'autorisations délivrées... Jugement qui reconnaît un préjudice écologique lié à la contamination des milieux par les pesticides, et soulignons-le, là encore c'est bien l'action en justice d'organisations environnementales déterminées qui a permis cette avancée.

Bien entendu, la [FNSEA](#) fait du forcing pour que le (futur) gouvernement présente une loi qui réintroduise l'acétamipride. Malheureusement, le nouveau Premier Ministre risque d'entendre cette demande ! FNSEA et [JA](#) lancent un nouvel appel à manifestation le 26 septembre sur les enjeux liés au Mercosur et aux distorsions de concurrence à l'international... mais sans être dupe sur les réponses préconisées par ces organisations majoritaires... Rappelons que celles-ci, avec la Coordination Rurale au soutien, ont réussi (pour l'heure) à faire passer des éléments dits de simplification qui si on n'arrive pas à les contrer sur le plan militant et/ou juridique, dit autrement si ces éléments devaient prospérer, ils ne manqueront pas de porter de nouveaux préjudices majeurs à notre environnement commun. Parmi les mesures Duplomb non censurées et délétères, on citera d'une part les réhaussements de seuils d'autorisation par rapport aux nombres d'animaux dans les élevages industriels et d'autre part la limitation des voies de recours pour la mise en place des projets de méga-bassines "quoi qu'il en coûte" ! On mentionnera également la mise sous tutelle politique de l'ANSES repoussé au Parlement, mais qui fait son retour par décret du gouvernement Bayrou, juste avant qu'il ne soit considéré comme "démissionnaire" et démissionné ! Un scandale de plus...

Plusieurs moments importants de mobilisation sont à venir. D'abord [l'appel à « la Marche des résistances : Climat, Justice, Libertés » du 28 septembre 25](#) dont la FSU est signataire. Cette action en plus de porter des revendications environnementales étend ses mots d'ordre à la justice sociale et fiscale, en résonance directe avec les mobilisations syndicales et citoyennes de cette rentrée. Des manifestations sont en cours de construction : le site web <https://www.climat-justice-libertes.fr/> présente l'appel et les différentes mobilisations prévues. On mentionnera également une journée nationale d'échanges sur ces thématiques que le SNETAP-FSU organise le 27 novembre prochain, dans le cadre du Festival Alimentterre et une présence d'un.e paysan.ne des Suds, avec l'appui des

organisations de l'Élan commun, de la Confédération Paysanne et d'associations environnementales avec lesquelles nous avons ouvert plusieurs chantiers de fond (notamment les effets des pesticides sur la santé, ou encore des projets photovoltaïques sur sols vivants).

Quand le gouvernement et certains parlementaires détricotent la protection de l'environnement, quand le nombre de maladies graves explose du fait de l'exposition aux produits phytos et à la malbouffe, ils doivent être tenus pour responsables : plus que jamais continuons à nous mobiliser contre les lois et projets écocidaux !

Le CSN mandate le Bureau National et nos sections régionales et locales :

C " pour que le SNETAP-FSU soit représenté dans le cadre du 3ème regroupement de "l'Appel de la Rochelle - Pour une véritable transition agricole et un plan de sortie des pesticides de synthèse" ce 20 septembre et notamment de l'atelier "mobilisation citoyenne" ;

" pour mobiliser en nombre les personnels de l'EAP et du MASA en vue de concourir aux Marches "climat, justice, libertés" du 28 septembre, auxquelles la FSU appelle de qualité ;

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L320xH400/1-post_global-9385a.png

" pour faire connaître la journée d'échanges du 27 novembre organisée par le SNETAP-FSU dans le cadre du Festival AlimentTerre ;

" pour concourir à la pleine réussite de l'ensemble des actions en cours et à venir, notamment portées par le collectif "Nourrir pas détruire" et le groupe "Uni'terre", pour faire échec aux discours et mesures anti-écologiques de l'heure (et elle est grave) ;

" pour inviter dès maintenant les personnels de l'EAP à faire massivement entendre leur voix dans le cadre de la consultation publique ouverte jusqu'au 29 septembre sur le décret principal relevant le seuil en dessous duquel un élevage industriel peut continuer à s'agrandir automatiquement sur simple "enregistrement" ou "déclaration" sans faire l'objet d'une procédure environnementale et sanitaire "d'autorisation" : J'EXPRIME MON DÉSACCORD : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/lancement-de-la-consultation-du-public-sur-le-a3245.html>

2. Fonction Publique, Éducation, Enseignement Agricole :

Fonction publique : Mobilisons le 18 et après on continue !

Le budget présenté le 15 juillet par F.Bayrou a été unanimement condamné par les [OS](#) de la fonction publique (CGT, [FO](#), [UNSA](#), FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP). D'une brutalité sans précédent, il consistait à faire payer encore et toujours les travailleurs, les précaires, les retraités et les malades : suppression de 2 jours fériés, coupe dans les services publics avec l'annonce de la suppression de 3000 emplois et 1000 à 1500 dans les opérateurs de l'Etat, le gel des salaires des fonctionnaires, le non remplacement d'1 fonctionnaire /3 partant en retraite jusqu'en 2030, le doublement des franchises médicales entre autres attaques contre la Sécurité sociale.... En même temps, les inégalités explosent et le nombre de pauvres augmente toujours. Rappelons depuis mars 2025, la

mesure du premier budget Bayrou qui s'applique avec une violence indigne du XXI siècle, à savoir celle des + 10% de perte de rémunération pour tout.e agent.e dès le premier jour d'arrêt pour un congé maladie ordinaire. L'intersyndicale de la FP s'est adressé à Bayrou en juin 2025 pour dénoncer cette mesure et en demander le retrait, cela avec effet rétroactif pour les femmes (en congé maternité) déjà impactées depuis mars. Celle-ci participe d'une forme de suppression de l'exception datant de 2018 sur l'instauration du jour de carence, exception obtenue pour les femmes enceintes fondée sur la reconnaissance de leur vulnérabilité médicale.

Par conséquent et fort du succès de la journée du 10 septembre "Bloquons tout", nous n'avons pas d'autres choix que de nous mobiliser massivement le 18, en faisant grève et en disant "Stop aux mesures de feu le budget Bayrou". Le nouveau Premier Ministre doit entendre notre colère, et l'annonce sur la non suppression des 2 jours fériés ne suffira pas à calmer la colère. Ne l'épargnons pas et ne lui laissons pas le temps de s'installer confortablement et de reproduire la politique austère de ses prédécesseur.es. Le SNETAP-FSU portera au sein des instances de la FSU les nécessaires suites à donner à ces mobilisations de septembre.

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/20250922165050-f88803ff-me-53fa5.jpg>]

Education : préfectoralisation de l'Éducation ! :

Des décrets, sortis le 30 juillet 2025 (2025-723 + 2025-726 + 2025-724), donc en plein été, renforcent le rôle du préfet dans l'organisation territoriale des services éducatifs. C'est un tournant dans la gouvernance de l'[EN](#). En effet, le préfet sera systématiquement impliqué dans des décisions sur la carte scolaire du 1er degré. Il émettra un avis formel sur le projet présenté par le DASEN. C'est clairement l'affirmation d'un copilotage de la carte scolaire. Son rôle s'étend aussi dans le sens où il sera consulté pour la nomination, l'évaluation et la mutation des chefs de service à la jeunesse et sports. Il définira leurs objectifs, influant sur la part variable de leur rémunération. Son avis sera obligatoire avant toute nomination de DASEN. Il pourra déroger à des normes étatiques ouvrant la porte à des politiques territorialisées.

Ainsi il devient un acteur stratégique du pilotage éducatif avec un pouvoir de dérogation étendu, de consultation obligatoire et d'évaluation dans la gestion de l'éducation et du sport.

Il y a donc une volonté de cohérence territoriale accrue. Le préfet devient gestionnaire des politiques publiques locales. Cela constitue une percée du ministère de l'Intérieur dans l'Education Nationale et dans les politiques éducatives. Un tournant préoccupant dans la décentralisation de l'Etat.

Une école toujours plus inégalitaire

Dans le champ de l'éducation toujours, notre fédération dans sa conférence de presse de rentrée a mis en avant le danger des politiques éducatives toujours plus austères et inégalitaires. Le nombre de fermetures de classes, d'emplois supprimés, de candidat.es sans affectation à l'issue de Parcours sup, traduisent la faillite de l'école républicaine au profit d'une école de moins en moins égalitaire, non inclusive, de moins en moins attractive pour les familles comme pour les agent.es, au profit du Privé toujours gagnant en moyens malgré leurs dérives financières et morales. Le SNETAP-FSU continuera à mener le combat avec la FSU contre l'enseignement privé et pour que les fonds publics servent à l'école publique. Nous devons continuer dire non à la casse de l'école orchestrée depuis plusieurs quinquennats (à titre d'exemple : 8865 emplois d'enseignant.es et de [CPE](#) supprimés à l'[EN](#) depuis 2017 pour 8029 élèves en plus) !

Autre sujet majeur, alors que nous sortons d'un été caniculaire, celui de la rénovation du bâti scolaire pour lequel notre fédération avec l'Alliance Écologique et Sociale réclament un plan effectif d'investissement. Le SNETAP-FSU prend sa part dans la campagne de mobilisation pour la rénovation écologique du bâti scolaire et mandate le secteur

[SST](#) pour y travailler dans les différents niveaux d'instances (lien vers le rapport de l'AES :

<https://alliance-ecologique-sociale.org/wp-content/uploads/2025/09/Rapport-AES-renovation-bati-scolaire-250905.pdf>).

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L370xH370/rapport-renovation-ecoles-bati-scolaire-250905-header-370x370-0c6ab.png>]

Enseignement agricole public et maritime

Drame d'Antibes et faillite des politiques publiques pour la santé mentale des jeunes : failles et faiblesses de notre ministère

Selon un rapport de la Cour des Comptes de 2023, 1,6 million de jeunes sont en souffrance. Autre constat, l'École n'est plus le refuge émancipateur qu'elle devrait être. L'École est traversée par les fléaux de notre société dite moderne : violence, terrorisme, déferlement de haine, souffrance mentale. Plusieurs drames depuis l'assassinat de Samuel Paty sont là pour nous le rappeler. Le drame d'Antibes, nous dit combien nous avons raison quand en fin d'année scolaire nous avons regretté auprès de la [DGER](#) son absence aux Assises de la Santé tenues en mai 2025, comme si l'EA n'était pas concerné par cette concertation et comme si la santé des jeunes de nos établissements n'était pas un sujet.

2 jours après l'attaque, lors d'un CSA EA extraordinaire, le SNETAP-FSU a exigé l'accompagnement le plus fort possible et sur la durée pour tous les personnels de l'[EPL](#), la tenue de formations spécialisées et la continuité des travaux de la loge avec un agent enfin dédié. Il a fait mention du plan de l'EN du 4 décembre 2024 intitulé "Plan ministériel pour la tranquillité scolaire" qui décline des actions précises (y compris en moyens humains [AE](#) et CPE) pour les établissements les plus exposés. La protection fonctionnelle doit être systématisée, et tous les freins levés. Bien entendu, le SNETAP-FSU a rappelé la nécessité d'un accompagnement pédagogique et a renouvelé la nécessité de mise en oeuvre effective dans le cadre du [CNEA](#) d'un observatoire des libertés pédagogiques. La DGER a dit sa volonté de très vite travailler autour de plusieurs sujets : sécurisation des EPL, de la santé mentale des jeunes, d'outils juridiques dont l'octroi a priori de protection fonctionnelle. Elle dit vouloir réinterroger le système pour tout repenser, y compris les protocoles de gestion de crise.

Le SNETAP-FSU a aussi mis en avant le manque évident de personnels de vie scolaire et de personnels de santé, l'échec du déploiement des médecins scolaires (avec 20 postes ouverts, mais 1 seul poste de pourvu), l'absence de médecine de prévention qui va crescendo, l'absence de psychologues scolaires dans nos EPL comme d'assistant.es sociales dédié.es, et encore l'absence de d'infirmièr.es dans certains lycées.

Concernant spécifiquement les infirmièr.es, nous avons bien entendu aussi porté le sujet de ce début d'année à propos de la fin de la possibilité de conserver des données des élèves dans Pronote, les privant ainsi d'une partie de leur travail. Nous avons d'une part dénoncé la méthode avec la "mise devant le fait accompli" sans concertation aucune et d'autre part l'absence d'accompagnement afin à la fois de pouvoir retrouver et sauvegarder ces données importantes et de pouvoir disposer à assez court terme d'une nouvelle solution professionnelle. La DGER a entendu les difficultés posées et s'est engagée à y répondre, cela par rapport à un "travail empêché" qui prend d'autant plus d'importance et de relief après ce drame.

La question des moyens en termes de personnels et de postes à créer ainsi que celle des conditions et outils de

travail des personnels de santé et d'accompagnement ne pourront pas être éludées de la réflexion et devront aboutir à des mesures tangibles.

Bien entendu, cela passe aussi par une réelle perspective de reconnaissance d'un statut pour les personnels [AESH](#) et AED de nos EPL. La précarité dans laquelle ces personnels sont maintenus est inacceptable. Le SNETAP-FSU avec la fédération continuera à porter ce combat.

Le sujet d'un plan ministériel complet à l'image de celui de l'EN doit être porté dans toutes les instances y compris régionales, de même que la question de la sécurisation des établissements se doit d'être abordée avec les conseils régionaux, sans pour autant bien entendu que nos établissements se transforment en camps retranchés.

Suite au drame d'Antibes, le CSN mandate son bureau national et l'ensemble de ses représentant.es pour :

" veiller à ce que l'engagement du MASA de revoir l'ensemble des dispositifs de prévention lié aux risques sur nos [EPLEFPA](#) soit tenu, avec un suivi, une méthode et un calendrier de travail rigoureux et serré, afin que nous soyons collectivement mis en capacité d'apporter des mesures concrètes ;

" élaborer (via le secteur SST de notre organisation et avec l'appui de l'Élan commun) des fiches spécifiques à destination des représentant.es dans les FS (en lien avec les différents niveaux de prévention, le risque d'intrusion....) ;

" engager un travail de réflexion sur la question de l'accès aux EPL (types d' ouvertures, fermetures...) sans pour autant les aboutir à une quelconque "bunkerisation".

Rentrée dans l'enseignement agricole et maritime

Malgré la satisfaction affichée de la DGER sur les effectifs, le bon taux de résultats aux examens, le bon taux d'insertion, le bon déroulement des examens, la meilleure gestion dans les dossiers relatifs aux recrutements des contractuel.les (toujours plus nombreux.ses), se cache une tout autre réalité. C'est celle liée aux conséquences du "coup de rabot "de l'an dernier avec la suppression de 45 postes dans l'EA dont 25 dans le Public. Même si la DGER affirme avoir donné des moyens d'ajustement en fin d'année, et augmenté le nombre de places en fonction des vœux connus "les 11 postes d'ajustement laissés en réserve étant largement dépassés" selon le Directeur Général, la situation reste tendue dans les EPL. La DGER reconnaît qu'elle devra mieux anticiper, et trouver un cadre plus formel pour le mécanisme de dotation, y compris dans la prise en compte du rapport enseignement public / enseignement privé (la région Bretagne a été mentionnée). La DGER reconnaît aussi l'importance du dialogue de gestion avec les [DRAAF](#) et dit vouloir réintroduire la dimension "recteur vert" (sic).

Dans les établissements, cela s'est traduit, par exemple, par l'annonce d'un gel de classe le jour de la pré-rentrée à Rochefort-Montagne en AuRA, ou à Morlaix par le regroupement de deux 2nde GT en 1 de 35 élèves malgré la promesse de deux classes. Heureusement, la mobilisation des collègues (grève, AG et audience chez le DRAAF) a permis ici le maintien ouvert de la classe et là la réouverture de la deuxième classe promise. Ailleurs, ce sont des contractuel.les en moins, des élèves non accueilli.es, des dédoublements non assurés, des options non financées, ou encore des enseignant.es "invité.es" à assurer d'autres disciplines que celle de leur chaire...

Dans ce contexte de pénurie et de tentative de déréglementation, une vigilance particulière est à porter sur le respect des fiches de service des enseignant.es et sur la façon dont elles doivent être complétées (nombre de semaines, nombre d'heures... conformes aux grilles horaires des référentiels).

C'est dans ce contexte dégradé qui s'annoncer que le SNETAP-FSU avec l'intersyndicale de l'EAP (Élan commun, FO EA) a déposé fin juin un préavis de grève pour l'enseignement agricole public à compter du vendredi 29 août et jusqu'au 31 décembre 2025. Continuons d'en user !

Bien entendu, la rentrée c'est aussi les postes non pourvus avec des manques importants dans certains établissements tant en enseignement pro que général. Le SNETAP-FSU a redit à la DGER qu'il fallait de façon sérieuse se pencher sur le problème de l'attractivité des métiers, que la simplification et l'amélioration de notre offre de formation, comme une réponse apportée par la DGER, ne saurait suffire si la question de la rémunération n'est pas posée comme préalable.

Dans les DROM COM, les conditions de travail sont également dégradées : postes non pourvus, turn over des équipes, fiches de service erronées, heures de vacations insuffisantes, remplacements non assurés, équipements et matériels obsolètes, gestion des ressources humaines mal accompagnée... En Guyane, l'explosion démographique qui a conduit l'EN à construire des nouveaux lycées fragilise l'établissement agricole public et ses effectifs parce que le MASA n'a pas conduit cette même politique. Des classes sont regroupées ou bien gelées. La suprématie du privé (MFR) sur la filière service fragilise encore l'ensemble. Le Secrétariat Général et plus spécifiquement notre secteur Politique Scolaire et Laïcité vont poursuivre résolument leur appui direct à notre section de Guyane, en vue de contribuer au renforcement et au développement de l'offre publique de formation de l'EPLFPA de Matiti. Par ailleurs, la seconde tournée dromienne du Bureau Nationale (après la Réunion et Mayotte l'an passé) est confirmée pour décembre (avec la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane).

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L320xH400/547395747_1234899832008987_3553088234384912225_n-007f3.jpg

Budget : un "feu" budget défendu par la ministre "démissionnaire", dicit la DGER.

La DGER affirme "avoir tenu la trajectoire" pour présenter "un budget crédible" qui permettrait de mettre en oeuvre les dispositions pour un cap triennal... mais sans de fait pouvoir donner aucun chiffre ! Pour mémoire, et afin de répondre aux objectifs de la loi d'orientation agricole de former + de 30% de + de jeunes aux métiers de l'agriculture d'ici 2030, plus de 200 [ETP](#) étaient censés être portés dans la programmation.

- Loi d'Orientation pour la Souveraineté Alimentaire et le Renouvellement des Générations en Agriculture (LOSARGA)

La mise en oeuvre de la loi pour l'enseignement technique et le supérieur est déclinée dans 10 programmes d'actions dédiés. Ceux-ci ont fait l'objet d'une présentation dans les instances avant publication. Parmi ces programmes, celui sur le Bachelor Agro pour lequel nous avons redit et voté notre opposition, d'une part à cause de la modalité en bachelor semestrialisé et d'autre part à cause des encouragements scandaleux de conventionnement avec le Privé.

L'objectif pour la rentrée 2026 est de 20 bachelors agro (sur la base d'une moitié par voie scolaire et d'une autre moitié en apprentissage). Sur les contrats territoriaux, certains seraient déjà pré-identifiés et à signer dans l'année, mais sans information plus précise à ce stade. Il est donc important de se saisir de ces sujets dans nos lycées et de questionner les DRAAF/[SRFD](#) lors des instances régionales de début d'année. Là encore, une vigilance particulière et un barrage aux conventionnements avec le Privé sont plus que nécessaires. Il s'agit aussi de s'opposer encore plus à la semestrialisation du bachelor et de porter des bachelor 3 ans ([BTS](#) +1 année). Bien évidemment, le SNETAP-FSU ne cesse de dénoncer le manque patent de moyens pour assurer ledit déploiement .

La loi donne une 6ème mission à l'EA qui doit permettre "de conforter les connaissances et compétences en matière des transitions climatique et environnementale". Cela se déclinera par exemple par un nouveau plan Enseigner à Produire Autrement (EPA3), censé être recentré sur "comment faire acquérir aux jeunes les compétences agroécologiques". De même, le développement des espaces tests dans les exploitations entre dans le programme 4. Cette mesure que nous portons depuis des années mérite que dans les instances locales et régionales, le SNETAP-FSU soit très présent et offensif pour son déploiement volontariste dans chaque EPL.

- Réformes éducatives :

Des réformes encore des réformes mais quand dans l'EAP : l'embarquement n'est pas immédiat !

Sur l'EVARS (éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité) : s'il est des mesures que l'on voudrait voir s'appliquer rapidement dans l'EAP comme celle s'agissant de l'EVARS, et bien non... il va encore falloir attendre pour les diplômes relevant spécifiquement de l'EA - faute d'anticipation et de travail sur le sujet ! La mise en oeuvre de ce programme qui doit être déployé en cette rentrée 2025 dans les classes de la filière générale, est très incertaine... tarde à venir. Aucune réponse concrète de notre administration si ce n'est un travail qui doit s'engager avec l'inspection dans l'année et un GT... en mars 2026 ! Et un seul un document succinct transmis aux SRFD pour les chefs d'EPL, suite à nos interventions réitérées depuis près d'un an maintenant, document dont le but est d'établir un plan à partir de ce qui est déjà mis en oeuvre dans ce registre... "pour identifier les ressources nécessaires". Pour le moment les préconisations de EVARS sont à décliner dans le cadre des enseignements sous la forme de stage collectifs : une solution fourre tout, faute de mieux. Quant à la formation... pas de formation "enseignement agricole" pour les agent.es, elles et ils sont finalement renvoyé.es vers celles de l'EN. Bien entendu aucun moyen dédié n'est fléchi. Pourtant face aux poussées et aux réseaux réactionnaires à l'offensive contre l'EVARS, l'urgence s'impose. L'EVARS doit être un impératif éducatif et citoyen. De même il conviendra de voir comment l'enseignement agricole privé catholique s'approprie le sujet, où si à l'image du privé de l'EN, il contourne le dispositif et triche avec ses obligations en affirmant la supériorité de son projet EARS (éducation affective relationnelle et sexuelle). Dans un document de 10 pages, il développe toutes les façons d'échapper à la mise en oeuvre de l'EVARS. Le [SNES](#) a interpellé le ministère de l'EN à ce sujet et demande la rupture de contrat en cas de non application.

Sur les questions du genre plus spécifiquement, le SNETAP-FSU déplore le fait que la circulaire Blanquer de 2021 ne soit toujours pas transposée au MASA. Il rappellera l'obligation de la prescription d'une politique publique. Il accompagnera les agent.es dans les établissements pour prendre davantage en compte les questions de genre dans notre quotidien. Il incite à se rapprocher de la FSU et des ses espaces de communication dédiés.

- **Le Plan filles/maths** dont le but est de lutter contre les stéréotypes de genre doit se concrétiser par 2h de formation pour tous les personnels. A cette heure difficile de dire qui en profite et comment.
- Concernant les dernières annonces de rentrée dont celle **sur le temps de déconnexion des élèves**, au-delà de son application réelle qui risque d'être complexe, interrogée sur ce sujet la DGER avoue "ne pas être associée à la réflexion", mais ajoute "on va bien être embarquée avec l'EN dans les réflexions" et dit travailler avec les DRTIC en région. Idem sur celui ouvert sur les conditions de rattrapage... "il faut du temps pour voir mais on regarde" (sic - DGER le 04/09/25).
- Autre sujet majeur d'interrogation : **celui de l'IA**. Si le SNETAP-FSU estime qu'il s'agit d'une question vive majeure dont il se préoccupe (une publication a été diffusée en cette rentrée), notre administration est bien

timide. Seul un GT a été réuni au printemps dernier au MASA avec l'écriture d'une note établissant une charte d'usage des outils numériques et une des bonnes pratiques d'usage de l'IA. Mais la réflexion a plus été menée sous l'angle de la "simplification administrative" que de l'approche pédagogique. D'ailleurs, l'EA n'est pas concerné par ledit document, pas plus que par la mission IA au MASA menée l'an passé par le CGAER. Nous l'avons dénoncé et les inspecteurs ont eux-mêmes formulé comme recommandation qu'une mission spécifique soit lancée sur l'IA dans l'Enseignement Agricole - toujours sans suite donnée à ce stade à notre connaissance.

- **S'agissant des plateformes numériques**, nous avons été alertés à propos du choix fait en région Ile de France de supprimer tous les manuels papier et manuels numériques d'éditeurs au profit de manuels libres hébergés sur une plateforme numérique unique Pearltrees. Cette décision prise sans concertation a déclenché la colère du monde éducatif qui a publié une tribune dans Le Monde. En effet, des contenus validés par des professionnels se retrouvent avec des contenus amateurs. Beaucoup de fake news ont été relevées, des contenus complotistes, révisionnistes, sexistes, masculinistes étant très faciles d'accès. Le groupe la Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne a saisi la ministre de l'EN pour que l'accès des élèves à cette plateforme soit fermé immédiatement. Nous concernant, la saisie de la DGER paraît pertinente.
- **Pour une école inclusive** : 20 ans après la loi handicap de 2005, l'inclusion scolaire reste un chantier prioritaire pour une meilleure prise en charge des élèves à besoins particuliers, la gestion des aménagements d'épreuve, les missions d'assitant.es lecteur.rices-scripteur.trices, la formation des agent.es, l'accompagnement des équipes pluri-professionnelles. Une rencontre avec la conseillère de la ministre démissionnaire en juin dernier a permis de poser tous ces sujets. Elle a convenu de l'importance d'y travailler. Sur le point particulier des lecteur.rices-scripteur.trices, compte tenu des besoins constants, de l'amateurisme dont il est usé parfois et qui conduit à ce que les enseignant.es se débrouillent seul.es pour trouver des volontaires (souvent non formé.es), le SNETAP-FSU exige un cadrage avec une répartition définie des missions et des modalités d'assistance à ces candidat.es. Il engage les personnels à signer massivement la pétition "Élan commun - Inclusion des élèves à besoins spécifiques et aménagements d'épreuve". Pour que la mission soit enfin reconnue et organisée ! Stop au bricolage !".

L' EVARS, l'IA, l'école inclusive constituent les sujets prioritaires de cette année 25/26.

- **Pour une école émancipatrice** : Le CSN s'inquiète des coupes budgétaires dans le domaine de la culture avec des incertitudes sur la poursuite du dispositif du Pass Culture. Ces coupes régionales et nationales compromettent les projets éducatifs culturels. Il rappelle que les 60 ans de l'[ESC](#) ne doivent pas seulement être une fête "bling bling" mais aussi l'occasion d'acter des moyens pour l'ESC et ses réseaux. Les personnels et leurs représentant.es sauront continuer de le faire entendre !

Des réformes que la SNETAP-FSU ne veut pas : la réforme de l'épreuve de contrôle pour les élèves de la filière BAC PRO qui supprime les épreuves générales au seul profit des épreuves pro n'est pas acceptable et traduit la dérive utilitariste de l'éducation et de ses enseignements. Nous allons tout faire pour que le contenu de celle-ci soit significativement infléchi.

Le CSN mandate l'ensemble de nos représentant.es et de nos sections pour :

" poursuivre résolument la mobilisation pour obtenir un budget pour l'EAP conforme à ses missions et besoins réaffirmés notamment dans le cadre de la loi d'avenir agricole, en usant [du préavis déposé en intersyndicale du 29 août au 31 décembre 2025](#)

" auprès de la représentation nationale pour obtenir ce budget à ma hauteur des besoins de l'EAP, via la réunion du Comité de Défense et de Développement de l'EAP, et à travers des interventions auprès des parlementaires de nos circonscriptions (hors extrême-droite)

" interpellier en urgence la DGER et dans un deuxième temps le cabinet du ou de la ministre pour dénoncer les orientations actuelles prises par la rénovation de l'épreuve de contrôle en bac professionnel ;

" poursuivre le chantier prioritaire pour un EAP plus inclusif avec :

- " plusieurs demandes fortes concernant les [AESH](#) à porter au niveau national DGER comme régional, notamment que puisse être rapidement démultiplié le VADEMECUM AESH initié en Pays de La Loire et que soit impulser l'organisation d'un réseau de référent.es AESH conforté par des moyens financiers dédiés (avec un.e référent.e par région)
- " l'organisation en interne d'un temps de réflexions et d'échanges de pratiques entre AESH, enseignant.es et CPE
- " la poursuite de notre action "lecteur.trices-sripteur.trices", en signant et faisant signer massivement la pétition : <https://elan-commun.fr/2025/09/04/petition-inclusion-des-eleves-a-besoins-specifiques-et-amenagements-depreuves-stop-a-un-bricolage-contre-les-eleves-et-les-personnels/>

3. Statut et conditions de travail : à valoriser pour rendre à nouveau nos métiers attractifs

L'augmentation croissante des contractuel.les en lieu et place de titulaires : aujourd'hui plus de 2000 contractuel.les exercent dans l'EAP, est la mesure qui montre à quel point la casse de la Fonction Publique est à l'oeuvre en en faisant une doctrine et une stratégie de recours structurel à la précarité. Ces personnels sont les oublié.es de la revalorisation et de la titularisation. La journée de travail "titularisation" organisée par le SNETAP-FSU en Elan commun le 13 novembre à destination des enseignant.es et CPE sera l'occasion d'exiger un plan de déprécarisation massif. Pour les [ACEN](#) qui se verraient contraint.es de travailler sans avoir encore signé de contrat de travail, nous rappelons notre revendication "pas de contrat, on ne travaille pas" !

La bataille sur les régimes indemnitaires dont l'octroi de l'IFSE (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) des personnels des EPLEFPA : l'abattement de 10% appliquée aux seuls personnels de l'EAP au prétexte fallacieux qu'elles et ils ne travailleraient pas 1607h a déclenché la juste colère des agent.es. Cette bataille se doit d'être poursuivie pour lutter contre la logique du mérite d'une part et contre les choix arbitraires et opaques de notre administration d'autre part.

[<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH335/ifse-364c1-8f1d2.png>]

Ajoutons que rendre les métiers attractifs, c'est aussi revaloriser les agent.es oublié.es comme ceux de la filière formation recherche et permettre de vraies perspectives de carrière.

En matière de protection sociale, le SNETAP-FSU entend dénoncer auprès du SRH le déficit manifeste de communication de notre ministère comme d'Harmonie FP vers les agent.es retraité.es concernant la complémentaire santé.

CFAA/CEPPA : le combat pour l'amélioration des conditions de travail... un chemin exigeant qui n'est manifestement pas que "pavé de bonnes intentions"

Dans une majorité des EPL, l'accord cadre local a été voté au CA d'été. Reste 10% des EPL pour lesquels le cadre d'emploi n'a pas été présenté et/ou voté. L'intersyndicale Elan commun et FO EA avait porté à la DGER un certain

nombre de difficultés rencontrées par les agent.es pour mener à bien les négociations. Nous avons demandé à la DGER qu'elle accompagne réellement les établissements afin que les négociations se tiennent dans un cadre constructif et dans un souci constant d'amélioration des conditions d'emploi de tout.es les agent.es puisque cela est le but même de ce cadre local. L'appui et l'accompagnement des élu.es régionaux.ales et catégoriel.les du SNETAP-FSU va se poursuivre.

Concernant plus spécifiquement les négociations sur le temps de travail, avec le [GIP](#) "employeurs des directions d'EPL et de centre" : après avoir pris connaissance de propos d'un des responsables du GIP à l'occasion de la rentrée, remettant en question la poursuite des négociations, après avoir alerté la DGER, celle-ci nous ayant assuré de la priorité qu'elle donne à la poursuite des travaux, le président du GIP a informé les représentant.es des personnels qu'une AG du GIP se tenait le 9 septembre. La question de la non signature effective du décret instituant le GIP par la ministre étant pour eux un point de blocage, le GIP a décidé d'annuler unilatéralement les deux réunions prévues le 19 septembre et le 8 octobre. Alors que le cœur du sujet, à savoir le temps de travail des formateur.trices allait commencé à être débattu le 19, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il s'agit d'un faux prétexte. L'Intersyndicale (Élan commun et FO EA) réunie lundi 15 septembre pour convenir d'une stratégie a décidé de demander une audience sans délai à la DGER et saura se retourner vers les personnels de [CFA](#)-CFPPA pour décider des suites militantes à donner !

Le CSN mandate l'ensemble de nos représentant.es et de nos sections pour :

" mener des actions qu'il jugera nécessaire en vue d'obtenir de réelles avancées pour valoriser les métiers et les carrières de l'ensemble des agent.es de l'EAP (motions en CA, interventions, y compris militantes, en instance...) ;

" appeler autant qu'il sera nécessaire à la mobilisation des agent.es de CFAA/CFPPA si les négociations sur le temps de travail venaient à être enterrées par le GIP "employeurs des directions d'EPL et de centres".

MOTION PARTICULIÈRE DU CSN DES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2025

Incendie majeur dans le massif des Corbières

Mardi 05 août 2025 16h15 restera une date indélébile dans l'histoire du massif des Corbières dans le département de l'Aude.

C'est le départ du gigantesque incendie, 16000 hectares parcourus, 11000 hectares détruits, une personne décédée, 26 blessé-es , 36 habitations brûlées, 20 autres endommagées, 18 hangars, 3 chalets ainsi que 62 véhicules détruits, 16 communes sinistrées, 24 jours entre le départ du feu et son extinction finale.

Malgré 3000 pompiers mobilisés, on est passé des paysages magnifiques à ceux de la désolation.

Le Conseil Syndical National du SNETAP-FSU, ainsi que son collectif des retraité-e-s, apportent tout leur soutien aux populations : habitant.es, agriculteurs et agricultrices dont beaucoup de viticulteur"ices et d'éleveurs et éleveuses, dont des anciens et anciennes élèves de l'Enseignement Agricole Public, sont touché-es. Nous n'oublions pas les artisans, commerçants, collectivités, associations.

Nous espérons que toutes les promesses faites seront à la hauteur du courage et de la résilience de ce territoire.

Le CSN réaffirme la nécessité urgente pour le gouvernement d'agir enfin en cohérence avec ses engagements en faveur d'une véritable politique de transition écologique.